

Contraintes financières. Les financements publics tendent à banaliser et amènent à une concentration de ces financements sur des projets à développement rapide.

Par conséquent, le secteur associatif souffre de ces contraintes, d'autant plus qu'il subit encore une moindre reconnaissance, notamment en ce qui concerne sa mission d'appui par l'animation territoriale.

2. L'impact de la crise sanitaire de 2020 sur les associations : la mise en évidence d'un secteur essentiel en France, avateur.

La crise sanitaire de 2020 a généré des effets négatifs en France, notamment dans le secteur associatif. Elle a permis cependant de mettre en avant les enjeux majeurs de la vitalité de celui-ci.

2-1. Les conséquences négatives de la crise sanitaire sur les associations : un mal "nécessaire" pour une meilleure reconnaissance.

Les impacts de la crise sanitaire ont été de plusieurs ordres. Économiquement, moins d'associations ont été créées (moins 40% entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020) et moins d'emplois ont été créés (moins 60 000 entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020). En fonction du secteur associatif, cela s'est accompagné d'un coup de frein plus ou moins conséquent. Si pour 40% des associations dans le social et l'humanitaire, il y a eu maintien d'activité, pour le sport, cela représente moins de 10%.

Psychologiquement, les responsables d'associations ont été très touchés. Ils ont crainé notamment en ce qui concernait la poursuite des partenariats financiers avec les collectivités en particulier, la perte des revenus, des baisses des aides publiques et la difficulté de trésorerie.

Structurellement, les associations ont dû réorganiser leur fonctionnement en



CONCOURS de contrôleur interne normal

ANNÉE 2023

INDIQUEZ VOTRE NUMÉRO DE CANDIDAT

N°

Note :

17

N.B : Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.

ÉPREUVE

de note de synthèse

NOMBRE D'INTERCALAIRES : 1

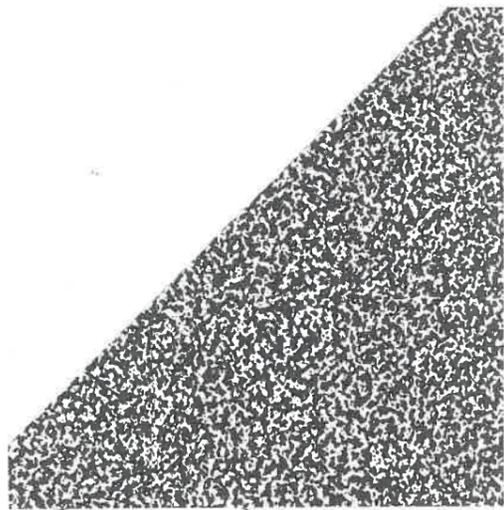
Les associations en France (4,3 millions) emploient près de 2,2 millions de salariés et millions de bénévoles participent de leurs actions.

Ainsi, les associations doivent être inscrites au répertoire national des associations (RNA) et être déclarées au Journal Officiel. Elles ont un identifiant et sont répertoriées sous 29 thèmes et 300 sous-thèmes (nomenclature de 2007).

Comment est représenté le tissu associatif en France ? Quels sont les caractéristiques essentielles de ce secteur et les enjeux qu'il peut susciter, notamment à travers l'impact généré par la crise sanitaire de 2020 ?

Il sera mis en évidence dans un premier point, les caractéristiques du monde associatif et les contraintes auxquelles il est confronté dans son quotidien par pérenniser son existence.

Dans un deuxième point, il sera fait mention des impacts de la crise sanitaire de 2020 qui a mis en exergue le rôle crucial des



associations en France.

1 - le monde associatif : un secteur dynamique et diversifié, confronté à des contraintes financières et organisationnelles.

Les associations sont un secteur diversifié, porteur d'emploi qui souffre néanmoins de contraintes d'ordre financier et organisationnel, qui peuvent impacter leur existence même.

1-1. Les associations : un tissu diversifié et dynamique en France.

Il existe en France près de 1,3 millions d'associations. Ce sont des structures qui peuvent aller des hôpitaux et Ehpad à des associations de parents d'élèves et clubs de gym. 170 000 sont employées, pour 1,1 millions qui ne le sont pas.

Elles emploient près de 2,2 millions de salariés et 21 millions de bénévoles, pratiquent une activité, parfois sur plusieurs associations.

Cela représente en terme d'emploi 1,5 millions d'emplois salariés en équivalent temps plein et 580 000 équivalents temps plein bénévoles.

74 % des ressources des associations employées se concentrent sur 4 secteurs : perte d'autonomie et handicap (51 millions d'euros, 16 % du

budget des associations employées), établissements hospitaliers, social ou culturel et enseignement / recherche. Pour les non-employées, les ressources sont majoritairement dans le sport, les loisirs et les dépenses / intérêts. Globalement, les registres les plus représentatifs dans le tissu associatif sont la culture (23,9 %), les sports (16 %) et les loisirs (8,3 %) en 2017-2020 hors Alsace-Moselle.

Il existe certaines spécificités de création en fonction des territoires. Plus de créations d'associations sont actées dans le Sud et l'Outre-Mer de 2017 à 2020.

Pour ce qui concerne les thèmes de création de ces structures, dans le nord, c'est le secteur du sport, des loisirs et de l'environnement qui est le plus porteur, alors que dans le milieu urbain, ce sont les services et les équipements publics et privés.

Le monde associatif est donc une composante essentielle de la vie économique et sociale du territoire national mais il est soumis à certaines contraintes spécifiques.

1-2. Les spécificités des contraintes inhérentes à ce secteur.

Le tissu associatif se voit confronter à deux sortes de contraintes.

D'abord, il est impacté par des contraintes d'ordre organisationnel, que ce soit à travers la complexification des modes d'intervention, au niveau du morcellement des dispositifs ou au niveau des modalités de soutien par la mise en concurrence et appels à projets.

Ces freins organisationnels engendrent un besoin de mobilisation et des ressources de plus en plus importantes et ont un impact négatif sur la création de dynamiques partenariales à long terme, sur la consolidation des projets et sur la coopération des acteurs en général.

Ensuite, les associations sont limitées dans leurs actions par des

NUMÉRO DE CANDIDAT	ÉPREUVE DE	INTERCALAIRE N°
	Note de synthèse	1/1

interne (chômage partiel et télétravail pour 13 % de travail en présentiel).  
Ces effets pervers de la crise sanitaire ont contribué à souligner les enjeux que représentent ce tissu associatif au niveau national et local.

### 2-2- Des enjeux prioritaires.

Le tissu associatif apporte des réponses adaptées et durables au besoin d'un territoire que ce soit au niveau local, humainement et socialement. Ces réponses sont de trois types.

Les associations jouent un rôle majeur en matière de développement économique. Elles créent de nouveaux biens et services et les expérimentent, notamment dans des territoires peu attractifs en terme d'emploi, les territoires ruraux. Elles sont génératrices d'emploi. Les collectivités sont de plus en plus conscientes de ce rôle et leur apporte un soutien renforcé.

Elles sont actrices de la transition écologique aussi. Elles sont porteuses de projets innovants dans les familles d'acteurs (groupes solidaires, auto-écoles sociales).

Enfin, elles agissent sur le renforcement des solidarités par le développement du lien social en continu, l'humanisation économique par des innovations dans le commerce, le tourisme et le soutien aux entreprises qui passent notamment par l'insertion par l'activité économique.

Le tissu associatif en France est assez dense, diversifié et porteur d'emploi. De par sa spécificité, il est soumis à des contraintes financières et organisationnelles qui lui sont propres.

La crise sanitaire de 2020 qui l'a fortement impacté, a réaffirmé sa position stratégique économiquement, écologiquement et socialement.

Dans l'avenir, comment aider le tissu associatif à renforcer cette position stratégique sachant que l'État diminue son rôle d'État-providence, et répondant de

plus en plus aux exigences européennes de restrictions des dépenses !